

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4768 - JEUDI 6 JUIN 2024

CEPE

# Plus de 134 000 candidats passent les épreuves écrites



Les candidats au CEPE

Plus de 134 000 candidats sur l'ensemble du territoire national ont passé hier les épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, cette année est marquée par une baisse de 3,89% par rapport à l'année dernière.

« Cette baisse est due à la rigueur que nous avons imposée dans le cadre des dérogations que nous accordions autrefois à certains candidats qui, en réalité, ne méritaient pas de passer l'examen, parce que nombreux d'entre eux étaient en classe de CM1 », a-t-il expliqué.

Page 16

CONGO/FMI

## Des échanges sur la fin des subventions des carburants



Le ministre des Hydrocarbures recevant la mission du FMI/Adiac

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a échangé hier à Brazzaville avec une mission d'assistance technique du Fonds monétaire international (FMI) conduite par l'économiste Delphine Prady, sur les prix des produits pétroliers à la pompe.

Les experts auront également des discussions avec d'autres ministres concernés par la suspension des subventions de l'Etat sur les carburants.

Page 2

DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'UE lance le concours du meilleur reportage environnemental

A l'occasion de la Journée internationale de l'environnement, la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo a lancé, hier, l'ouverture des candidatures au concours du meilleur reportage pour l'environnement dont la date limite d'envoi des dossiers est fixée au 30 septembre.

« L'UE est un acteur clé dans la préservation de l'environnement, notamment à tra-

vers de nombreux projets et programmes de conservation, de gestion durable et de promotion de l'agriculture. Nous voulons aussi susciter l'implication des médias dans ce secteur à travers un prix du meilleur reportage environnemental », a déclaré l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo.

Page 5

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Un préavis de grève à l'Université Marien-Ngouabi



Les membres de l'intersyndicale de l'UMNG/Adiac

Suite au non-paiement des salaires des mois d'avril et de mai, le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi a publié, le 4 juin, une déclaration dans laquelle les syndicalistes ont formulé un préavis de grève de soixante-douze heures.

« Dans le protocole d'accord, il y a le problème des heures impayées, des heures d'encadrement des mémoires et thèses. Après soixante-

douze heures, le préavis de grève pourrait se transformer en une grève générale illimitée », a indiqué Kimboula Nkaya, secrétaire général adjoint du Syndicat des enseignants du supérieur.

Page 5

Éditorial  
Déception

Page 2

## ÉDITORIAL

## Déception

L'image du football congolais a pris un mauvais coup lorsque le gouvernement a officiellement annoncé le forfait de l'équipe nationale contre le Mena du Niger, dans une communication faite par le ministre de la Jeunesse et des Sports, à 48 heures du match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Ne pas se rendre à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, pour les rencontres du 6 juin contre le Niger et du 11 juin contre le Maroc, ne fait pas l'unanimité. Tout comme donner gratuitement les trois points aux visiteurs alors qu'en amont, nous avons nous-mêmes choisi le stade des Martyrs pour jouer nos rencontres de juin en attendant l'homologation du stade Alphonse-Massamba-Débat.

Les conséquences administratives et financières qui en découleront seront énormes. La Fédération internationale de football association (Fifa) précise, dans ce genre de cas, que toute association qui se retire après le début de la compétition préliminaire sera sanctionnée d'une amende minimum de 40 000 francs suisses. Selon les circonstances du forfait, la Commission de discipline peut également prendre d'autres mesures disciplinaires à l'encontre de l'association membre participante, comme son exclusion des compétitions à venir.

Le Congo, 111<sup>e</sup> au classement Fifa, compromet son avenir en agissant ainsi après l'échec des négociations avec le Niger. A quoi serviront alors tous les efforts déployés par le gouvernement pour doter en un temps record le stade Alphonse-Massamba-Débat d'une pelouse de qualité si le pays est suspendu des compétitions de la Fifa pendant plusieurs années ? Quel est le sort réservé aux joueurs de la diaspora qui affûtent leurs armes pour ces matches ? Autant de questions à l'heure où tout compte fait, le vin semble tiré.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CONGO-FMI

## De nouvelles discussions sur la fin des subventions aux carburants

La mission de l'assistance technique du Fonds monétaire international (FMI), conduite par l'économiste Delphine Prady, a entamé les discussions, le 5 juin à Brazzaville, avec les autorités congolaises sur les prix de produits pétroliers. Cette mission de quinze jours devrait aboutir à une série de recommandations tenant compte de l'impact socio-économique de la fin des subventions aux carburants au Congo.



Le ministre des Hydrocarbures recevant la mission du FMI/Adiac

L'équipe de l'assistance technique du FMI est venue évaluer les prix de produits pétroliers finis et leur mécanisme d'ajustement, ainsi que les effets de la mesure sur les subventions aux carburants prévue dans le programme quinquennal. Après Brazzaville, la mission devra se rendre à Pointe-Noire pour échanger avec les responsables des administrations publiques, des entreprises du portefeuille public et parapublic et du secteur privé pétrolier.

Les discussions avec les autorités du pays ont commencé par une séance de travail, le 5 juin, entre le ministre des Hydro-

carbures, Bruno Jean Richard Itoua, et la cheffe de mission de l'assistance technique du FMI, l'économiste Delphine Prady. D'après les deux parties, la mission a pour principal objectif de proposer au gouvernement congolais des options de réformes de la structure des prix et des mécanismes de subventions aux carburants.

Les émissaires du FMI vont tenter d'estimer le coût budgétaire des subventions des produits pétroliers, d'analyser la structure des prix des carburants (les mécanismes d'ajustement, les évolutions institutionnelles et sectorielles du marché des

produits pétroliers finis), avant de proposer une nouvelle feuille de route. Leurs rapports techniques sont attendus : un rapport provisoire détaillant la méthodologie de réalisation de la mission ainsi que les premières recommandations et un rapport final présentant les résultats, ainsi que l'ensemble des recommandations.

Les deux parties s'interrogeront certainement sur l'opportunité de maintenir la mesure en raison de la flambée des prix (des produits de première nécessité, transports) qu'elle a entraînée au panier de la ménagère.

**Fiacre Kombo**

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

**Chef de service PAO :** Eudes Banzouzi  
**Chef de service :** Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistent à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
**Chef de service RHC :** Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
**Chef de service Audit :** Arcade Bikondi, ,  
**Chef de service Comptabilité :** Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## INDUSTRIE MINIÈRE

## Le gisement de sel potasse de Mboukoumassi sera en exploitation en 2025

Le ministre d'Etat, ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Pierre Oba, ainsi que le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ont visité récemment les installations du projet développé à Mpili, dans le Kouilou. Ils ont reçu des assurances de la société Luyuan des mines Congo (LMC) pour l'entrée en exploitation en 2025.

Situé dans la sous-préfecture de Loango, le gisement de sel de potasse du permis Mboukoumassi est en chantier depuis juin 2023. Les deux membres du gouvernement qui se sont rendus sur les lieux ont constaté la construction de deux puits dont le principal est destiné à l'extraction du minéral et l'autre auxiliaire pour le transport du personnel et du matériel. D'une force circulaire d'au moins 30 degrés, la station de congélation est déjà fonctionnelle. LMC a également installé une station de transformation de 30kva alimentant la base vie et le site minier.

Selon le président directeur général de cette entreprise chinoise, Wu Bennong, cette visite témoigne du fait que le gouvernement tient au développement économique et social. « Nous nous sommes suffisamment préparés pour ce projet, nous pensons que c'est l'action qui compte », a-t-il lancé.

En effet, sur près de 2000 emplois directs attendus, 500 ont déjà été créés au stade actuel du projet. Ceci à la satisfaction des jeunes de la localité. « Je suis natif de Mpili, je suis maçon et travaille à Luyuan. Aujourd'hui, nous avons bénéficié des maisons et du boulot, je remercie le gouvernement pour tout ce qu'il a fait pour nous », a reconnu le jeune Mavoungou. Ce projet dont le coût global est



Les deux ministres suivent les explications des responsables de la société LMC/DR

estimé à environ 1,300 milliard de dollars américains aura une capacité de production annuelle de cinq millions de tonnes de chlorure de potassium. Le rythme d'évolution des travaux rend de plus en plus le gouvernement optimiste. « Le développement industriel est en marche, en regardant les installations, nous sommes convaincus que d'ici à 2025, l'usine sera opérationnelle et donnera des milliers d'emplois directs et indirects aux jeunes du département du Kouilou et d'ailleurs. Ce qui conforte la décision du président de la République de faire de 2024 l'année de la jeu-

nesse », a rappelé le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Le ministre d'Etat, Pierre Oba, n'a pas aussi caché sa satisfaction au regard du travail réalisé en un temps record. « Nous sommes passés ici pour lancer les travaux, il y a environ une année. Je viens de voir que le travail se fait réellement et que ce qui nous est dit, à travers les rapports, est vraiment démontré ici et je ne peux que dire notre satisfaction. Mais nous devons aussi rester vigilants pour que nous ne laissions rien au hasard et que le projet aille

jusqu'à la production comme ils ont promis d'entrer en production en 2025 », s'est-il réjoui. Il s'est, par ailleurs, dit heureux de constater qu'à ce stade des travaux, il y a environ 500 travailleurs. Un effectif qui va passer dans quelque temps à 1600 personnes. « Nous exhortons les autres partenaires qui ont aussi des projets avec nous de suivre l'exemple de cette société pour que nous donnions pleine satisfaction à notre population », a invité le ministre de l'Industrie minière et de la Géologie.

## Le village Mpili fait peau neuve

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la société LMC vient de moderniser le village Mpili. Elle a construit une centaine de maisons avec toutes les commodités d'usage, sans oublier l'eau et l'électricité. Le village est aussi doté d'une école de six salles de classe avec un terrain de basket-ball. La place du marché est également réservée. « En tant qu'entreprise qui développe le projet, cela fait partie de notre responsabilité sociale. Nous avons pu construire le village et l'école afin d'améliorer le bien-être de la population.

C'est aussi important pour l'intégration de la société au Congo », a justifié Wu Bennong.

Réceptionnant la clé du nouveau village, le chef de Mpili, Robert Denga, est persuadé que le projet ira de l'avant. « Ces belles installations viennent moderniser notre village, c'est une aubaine, une chance pour moi qui suis chef de village depuis 20 ans. Mes prédécesseurs n'ont pas eu cette chance, je pense que j'ai apporté quand même la lumière à notre village », a-t-il dit, très satisfait. Remettant symboliquement la clé au préfet du Kouilou, le ministre Pierre Oba a appelé la population à la vigilance afin de protéger ce projet.

Parfait Wilfried Douniama

## FAUNE

## Deux présumés trafiquants interpellés à Brazzaville

Le directeur général de l'Economie forestière, Joseph Moubouilou, s'est réjoui suite à la récente interpellation à Brazzaville, par les services compétents, de deux présumés trafiquants pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire.

Selon le communiqué de presse signé par les services du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), les deux pointes d'ivoire étaient sectionnées en quatre morceaux, représentant un éléphant tué. En plus, le complice du présumé délinquant a été rattrapé quelques heures par les agents de la direction départementale de l'Economie forestière en collaboration avec ceux de la région de gendarmerie de Brazzaville avec l'appui technique du Palf.

La même source d'information ajoute que « ces individus seraient dans un réseau des trafiquants de produits de faune. Les pointes d'ivoire saisies proviendraient du village Nkola, dans le département du Kouilou. Ces pointes ont été transportées de ce village pour Brazzaville

par l'un des deux prévenus pour être commercialisées. D'autres présumés délinquants fauniques impliqués dans cette affaire seraient encore en cavale ».

La détention, la circulation et la tentative de commercialisation des pointes d'ivoire sont les faits qui leur sont reprochés. Ils répondront de leurs actes devant la justice congolaise. Selon la loi, ils sont passibles de peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et d'une amende pouvant atteindre cinq millions de FCFA.

Le trafic des produits de faune conduit à l'extinction et à la disparition progressive des espèces animales sauvages et surtout celles intégralement protégées. Le Congo reste vigilant et sanctionne ceux qui entravent



Les deux présumés délinquants de la faune

la loi en matière de protection de la faune sauvage. « A tous ceux-là qui s'obstinent dans l'abattage, la commercialisation et la circulation d'animaux protégés d'arrêter. Ils nous trouveront sur leur chemin. Nous allons les traquer jusqu'à leur dernier

retranchement », a déclaré le colonel des Eaux et Forêts, Joseph Moubouilou, directeur général de l'Economie forestière.

En rappel, le 5 mai dernier à Pointe Noire, deux présumés délinquants fauniques avaient été pris en flagrant

délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère et de sept pointes d'ivoire sectionnées en plusieurs morceaux, représentant quatre éléphants massacrés. Le procès portant sur cette affaire est en cours au tribunal de grande instance de Pointe Noire.

L'article 27 de la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 en République du Congo en matière de protection des espèces fauniques stipule :

« L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ».

Fortuné Ibara

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

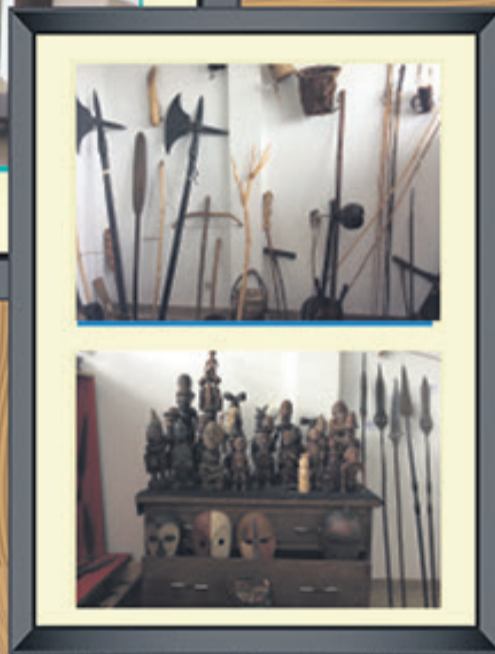
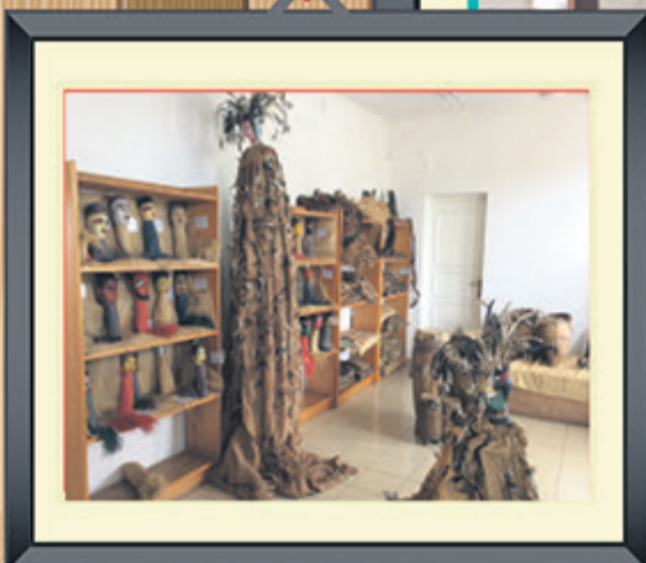
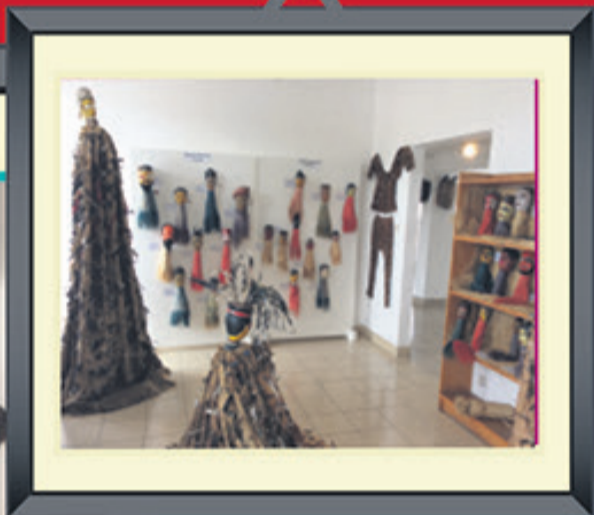
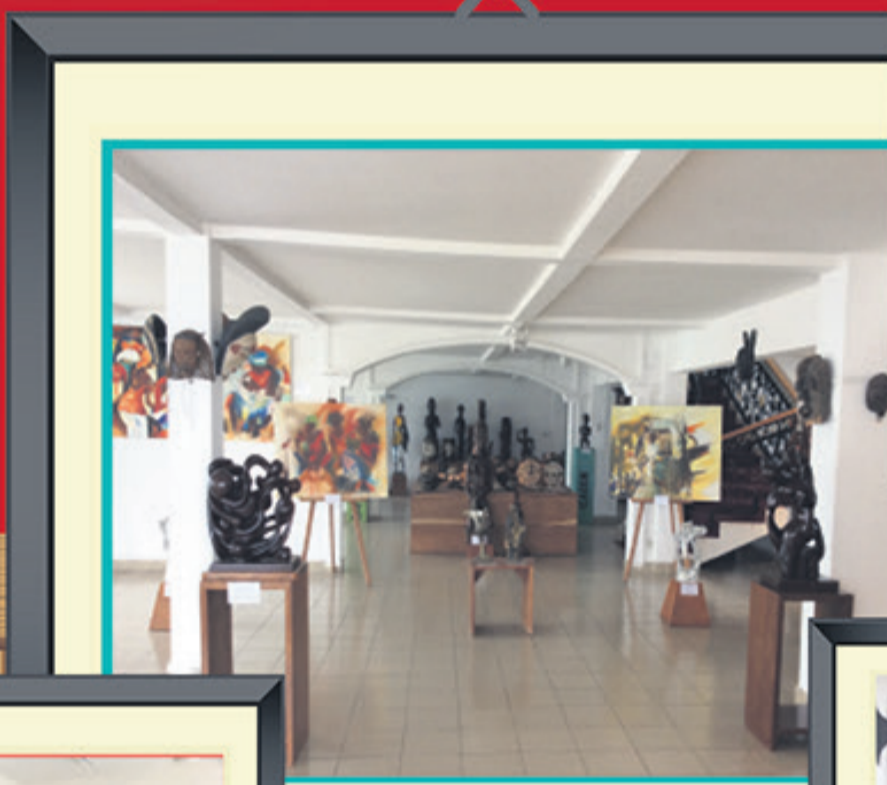
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## ENVIRONNEMENT

## L'UE-Congo lance le concours du meilleur reportage

A l'occasion de la Journée internationale de l'environnement, la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo a lancé, le 5 juin, l'ouverture des candidatures au concours du meilleur reportage pour l'environnement dont la date limite d'envoi des dossiers est fixée au 30 septembre.

Après une édition inaugurale en 2018 remportée par Giscard Mahoungou, journaliste à DRTV, le concours du meilleur reportage pour l'environnement édition 2024 a été lancé en présence de Giacomo Durazzo, chef de la délégation de l'UE-Congo ; Jacob Haushofer, deuxième secrétaire, chef de coopération adjoint UE-Congo, chef d'équipe économie et ressources naturelles ; Augustin Bondo Tshiani, premier conseiller, chef de coopération UE-Congo ; et Azaad Mante, responsable Communication UE-Congo

L'initiative s'adresse aux journalistes de presse écrite, télévision, radio, en ligne ainsi qu'à des blogueurs et producteurs de contenus multimédia. Pour sa deuxième édition, le concours étend sa cible et se destine pour la toute première fois aux étudiants en journalisme de niveau master 1 mais aussi de domaines connexes et aux photoreporters.

#### La tranche d'âge des candidats doit varier entre 18 et 35 ans.

« L'Union européenne est un acteur clé dans la préservation de l'environnement, que ce soit au niveau mondial mais aussi au niveau du Congo, notamment à travers de nombreux projets et programmes de conservation et gestion durable de l'environnement, de promotion d'une agriculture durable. Donc, nous pensons que dans ce cadre-là, vu le rôle important que joue l'UE, nous voulons aussi susciter l'implication des médias dans ce

secteur à travers un prix sur le meilleur reportage environnemental que nous lançons aujourd'hui et qui concerne donc les multimédias. Nous espérons qu'à travers cette initiative, de nombreux médias vont participer, vont s'y associer pour qu'ils jouent davantage leur rôle de facilitateurs, de divulgateurs des questions de l'environnement », a déclaré Giacomo Durazzo.

#### Une panoplie de thèmes retenus

Dans sa présentation de l'événement, Azaad Mante a souligné que le concours s'articulera autour d'une panoplie de thèmes, à savoir gouvernance forestière (exploitation du bois, conflits hommes/faune, aires protégées, écotourisme, afforestation, déforestation, etc.) ; accès aux terres et gestion durable ; industries extractives et environnement ; préservation du milieu marin ; gestion durable des déchets ; entrepreneuriat vert ; changements climatiques et résilience des populations ; initiatives innovantes en matière de préservation de l'environnement ; préservation de la biodiversité. « Chaque participant devra réaliser une production filmée ou un reportage multimédia. Le reportage multimédia peut inclure du texte, des photos et d'autres formats tels que l'audio, l'animation, les graphiques ou autres. Les productions devront être originales, créatives et innovantes. Les productions filmées devront avoir une durée maximale de 15 minutes accompa-



L'ambassadeur Giacomo Durazzo et d'autres membres de la délégation de l'UE-Congo face à la presse/Adiac

gnées d'une production teaser de 3 minutes pour les réseaux sociaux », a détaillé Azaad Mante.

Comme critères de sélection, l'on note la pertinence du contenu et compréhension des défis environnementaux liés au thème choisi, l'originalité de l'approche narrative et la créativité dans l'utilisation des différents formats, la qualité de la production et des éléments multimédias utilisés, l'impact émotionnel et la capacité à susciter l'engagement du public, la clarté et l'efficacité de la communication du message environnemental.

Pour candidater, chaque inscrit doit faire parvenir au plus tard le 30 septembre son reportage en compétition, le

formulaire de candidature dûment rempli, la copie d'une pièce d'identité, la copie de la carte de presse en cours de validité ou une attestation de l'organe de presse. Les étudiants de niveau master fourniront un certificat attestant de leur inscription en cours. Un jury d'experts en journalisme, en environnement et en médias sera constitué pour évaluer les productions. Les meilleures productions seront récompensées par des prix en fonction de leur classement. Les prix pourront inclure des formations spécialisées, des équipements, des opportunités de publication au sein de médias internationaux, etc. La remise des prix aura lieu en novembre.

Outre le lancement du concours du meilleur reportage pour l'environnement, la célébration de la Journée internationale de l'environnement a été l'occasion pour la délégation de l'UE au Congo de présenter des actions et priorités en faveur de l'environnement, dans le cadre de son partenariat avec le Congo. A ce propos, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a rappelé que le Congo est doté d'un territoire naturel très riche. Il constitue une base très importante pour le développement du pays qui doit davantage être utilisé de manière durable et soutenable en luttant contre la déforestation, le changement climatique et la pollution.

Merveille Jessica Atipo

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Université Marien-Ngouabi lance un préavis de grève

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a publié, le 4 juin à Brazzaville, un préavis d'une grève de soixante-douze heures, suite au non-paiement des salaires des mois d'avril et mai derniers.

Selon les syndicalistes, le gouvernement avait pris l'engagement sur la question de la simultanéité du paiement des salaires des travailleurs de l'UMNG avec ceux des agents de la fonction publique. Outre la concomitance de la paye, les agents de l'UMNG plaident également pour la signature urgente du protocole d'accord entre le gouvernement et l'intersyndicale.

« Dans le protocole d'accord, il y a le problème des heures impayées, des heures d'encadrement des mémoires et thèses que nous avons mis, depuis une année, sur la table du



Les membres de l'intersyndicale de l'UMNG/Adiac

gouvernement, mais pas encore signé. Nous savons que nous sommes face à un gouvernement responsable mais après soixante-douze heures, le préavis de grève pourrait déclencher une grève générale et illimitée », a indiqué Kimboula Nkaya, secrétaire général adjoint du Syndicat des enseignants du supérieur privé (Synesup).

Précisons que le collège intersyndical de l'UMNG regroupe le Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur, le Syndicat national de l'université et le Synesup.

Fortuné Ibara



## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Chef de Brigade  
**Localisation :** Base de IFO  
**Rend compte à :** Coordonateur de l'USLAB  
**Supervise:** Eco gardes et unités de surveillance.

### Aperçu du poste

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL), le gouvernement du Congo et Industrie Forestière de Ouesso (IFO) ont conclu un accord à long terme pour revitaliser, réhabiliter et gérer l'application de la loi dans la concession forestière d'IFO. Dans ce cadre, un Chef de Brigade est employé pour superviser les opérations de surveillance de l'unité forestière en question.

Le Chef de Briagde assure la mise en œuvre de la stratégie de surveillance et de la Lutte Anti Braconnage dans l'unité forestière en étroite collaboration avec le Conseiller LAB et l'unité de gestion de la Fondation Odzala Kokoua.

Ce poste représente une opportunité passionnante de travailler avec une organisation de conservation unique, dédiée à la protection de la faune et de la flore africaines et des espaces sauvages restants. Nous recherchons une personne très organisée, motivée et passionnée pour aider les équipes chargées de surveillance dans l'unité forestière de IFO à mener des opérations de maintien de l'ordre efficaces.

### Rôle clé

Coordonner les action de surveillance et de securisation de l'unité forestière de IFO.

### Fonctions et responsabilités

- Mise en œuvre de la stratégie LAB du UFA;
- Planifier, mener et faire le point sur les opérations de maintien de l'ordre dans les limites de la juridiction;
- Assurer la protection des actifs environnementaux et physiques de l'UFA;
- Suivre la procédure judiciaire résultant des activités de l'UFA ;

- Assurer la liaison avec le department de renforcement de la lois de la FOKL afin de veiller à ce que les opérations s'appuient sur les renseignements disponibles ;
- Veiller à la mise en œuvre et au respect des procédures opérationnelles standard de l'USLAB et la FOKL dans l'UFA de IFO.
- Faire respecter la discipline dans le corps des gardes forestiers ;
- Assurer la garde de tous les équipements des ecogardes dans l'UFA;
- Maintenir les communications et la mobilité de la capacité USLAB dans l'UFA;

-Superviser la formation continue dans l'UFA, aligné avec celui de la FOKL afin de s'assurer que les ecogardes maintiennent un haut niveau de préparation opérationnelle ;

### Relations clés

1. Conseiller LAB : Capacités, compétences et expérience requises pour l'emploi 6 ans ou plus d'expérience sur le terrain dans le domaine de l'application de la législation en matière de conservation, avec une expérience dans la direction d'une équipe.
  2. Dept. LAB de la FOKL : Niveau élevé de français, Angalis est un atout;
  - Bonne condition physique -capacité à passer le test de condition physique;
  3. Equipe de Gestion FOKL. : Très proactif et axé sur la recherche de solutions;
  4. Unité de gestion de IFO : Avoir un caractère respectueux, être bien considéré par ses pairs;
  5. Communautés locales.
- Avoir un caractère respectueux, être bien considéré par ses pairs ;
- Digne de confiance et discipliné, capable de mettre en œuvre des procédures disciplinaires sans supervision, avec un grand respect pour les autres membres du personnel.

- Être exigeant et avoir le sens du détail ;
- Désireux d'apprendre et de développer ses propres compétences ;
- Fait preuve d'un bon jugement tactique en situation de stress ;
- Avoir d'excellentes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Avoir une expérience réussie dans le domaine de l'application de la loi.
- Maîtrise des produits MS Office
- Respect des droits de l'homme

Principaux succès : Indicateurs clés de performance

1. Mise en œuvre de la stratégie LAB de l'UFA.
- ii/ Reussite de plus de 90% sur l'audit LAB annuelle.
- ii/ Tout rapport demandé sont soumis a temps avec un qualité adéquate.
2. Assurer l'intégrité de la zone et la protection des actifs environnementaux
- iii/ Tout rapport demandé sont soumis a temps avec un qualité adéquate.
- iv/ Mechanisme de plainte mis en place et oeprationnel dans l'UFA.

### Comment postuler :

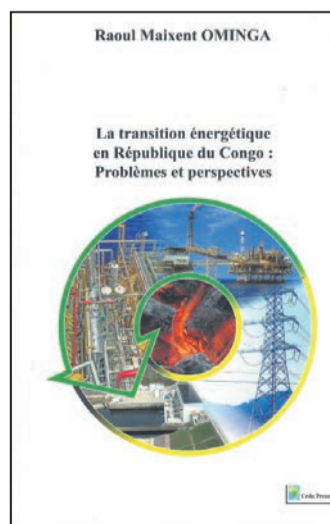
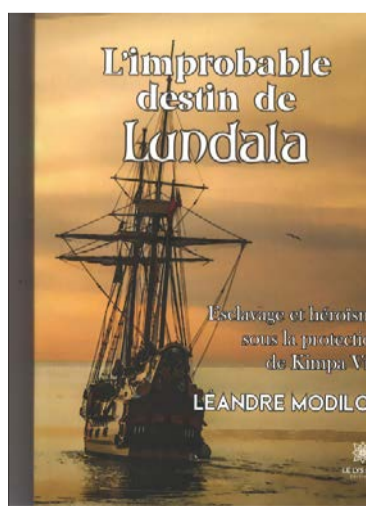
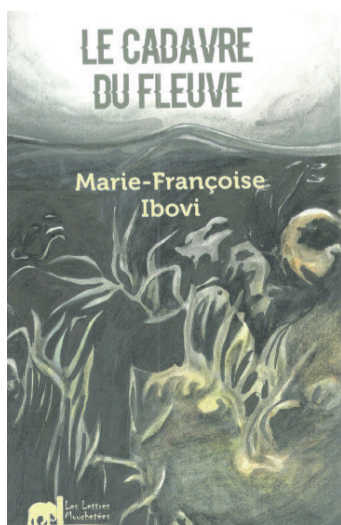
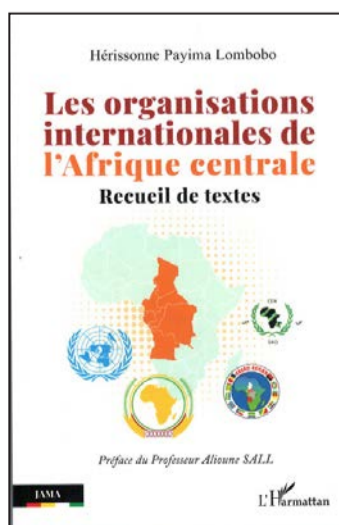
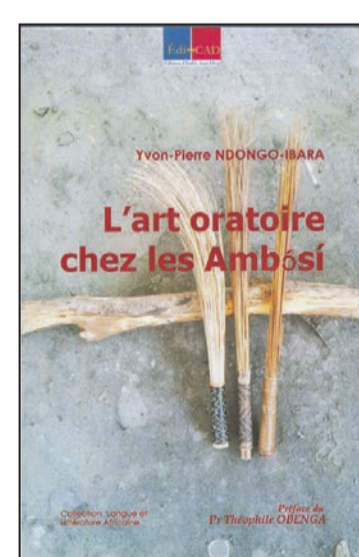
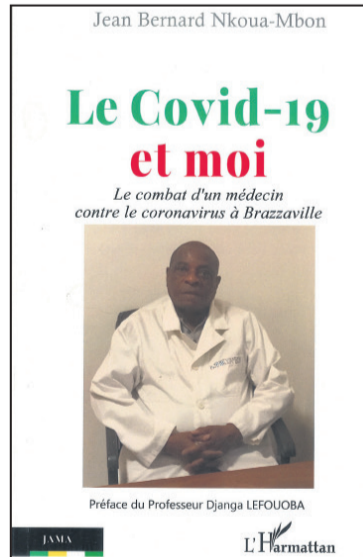
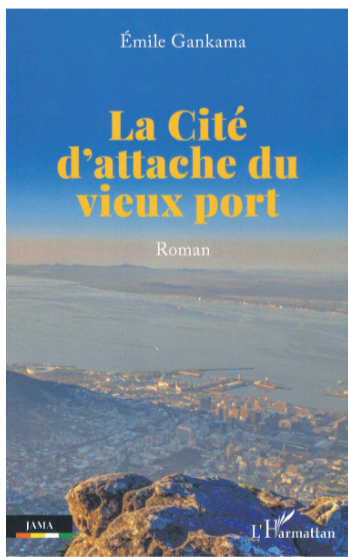
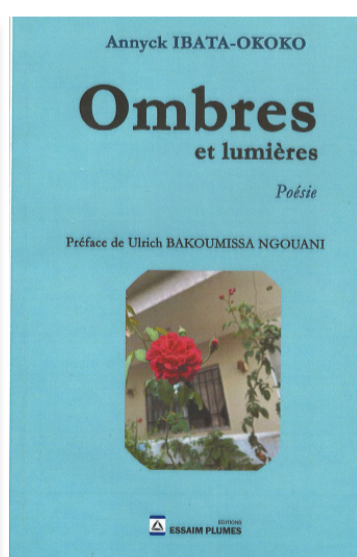
Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) et avant le 10 juin 2024.

### Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.



## EN VENTE



## AFRIQUE

# Les diasporas, un atout essentiel pour le continent africain

Dans leur pays d'adoption, les diasporas participent aux innovations, aux échanges culturels, à l'accélération de l'économie et sont un soutien essentiel pour leur pays d'origine. Pour certains pays, le poids des diasporas est économiquement important dans le secteur de l'exportation.

La question a été soulevée, début avril, lors du dernier sommet Etats-Unis /Afrique à Dallas, où l'Etat du Texas abrite la majorité de la diaspora africaine. En septembre 2023, l'administration Biden a créé le conseil présidentiel de l'engagement de la diaspora, avec comme présidente Deniece Laurent-Matney. Selon cette dernière, l'impact de la diaspora est rendu de plus en plus visible. Elle pense qu'« il est nécessaire d'utiliser la diaspora comme un outil, et comme générateur de recommandations de politiques publiques ». Deniece Laurent-Matney rappelle la forte participation de la diaspora africaine à la construction des États-Unis. Aujourd'hui, les Afro-Américains, Afro-Caribéens, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> générations veulent se connecter avec le continent. « C'est notre rôle en tant que gouvernement de leur donner l'espace pour le faire », appuie-t-elle.

L'ambassadrice de Tanzanie aux Etats-Unis, Elsie Sia Kanza, a déclaré : « Ma préoccupation actuelle est de voir comment

on peut augmenter la participation de la diaspora dans les différentes strates politiques américaines. Que ce soit dans le gouvernement fédéral, au niveau des États ou des villes. C'est important, car c'est là que les décisions sont faites ». Elle se réfère à la représentation phénoménale de la diaspora indienne dans les différentes strates américaines. « On les voit au Congrès, dans l'administration, au niveau local. Ils se positionnent là où sont les ressources. Nous aussi, on a besoin de plus d'engagement politique des diasporas dans le pays où ils habitent », a-t-elle martelé.

## La diaspora africaine en France

Se référant au nombre d'immigrés (6,22 millions) et leurs enfants en France (7,48 millions), les diasporas représentent potentiellement 20 % de la population de ce pays. Les liens avec leurs pays d'origine se matérialisent, entre autres, par des transferts d'argent en augmentation croissante : 520

milliards de dollars transférés dans le monde en 2018, d'après la Banque mondiale, dont 8 milliards transférés de la France vers l'Afrique. Les tendances récentes montrent également une augmentation générale du niveau de diplôme des diasporas ainsi qu'une féminisation accrue, à en croire les données OCDE-AFD 2019.

## Les initiatives portées par les diasporas

Si l'essentiel des transferts des diasporas vers leurs pays d'origine est destiné à la consommation des familles restées au pays (consommation courante, frais de scolarité, de logement ou de santé), on estime qu'en moyenne 15 % de ces transferts sont dédiés à des investissements, en particulier dans l'immobilier. Une même personne est parfois mobilisée pour un soutien familial, un engagement associatif, un projet d'entreprise ou un projet immobilier. Des pratiques différentes émergent avec les nouvelles générations, enfants dits de deuxième et troisième générations : une

plus grande place à l'entreprise et à l'investissement privé, une implication dans les grandes causes que sont le climat et la lutte contre les inégalités. Des personnalités emblématiques du monde économique, politique, de la culture, du sport s'engagent et font figure d'ambassadeurs de la solidarité internationale. Preuve que ces diasporas peuvent avoir un énorme impact.

## Le rôle essentiel des « repatriés »

Parmi les nouvelles générations de la diaspora émerge le mouvement des « repats », abréviation de « repatriés », par opposition aux expatriés. 70 % des étudiants africains en MBA veulent ainsi se relocaliser sur leur continent. Ce retour des talents appuyés par des dispositifs comme AfricTalent, Forum Elit, MoveMeBack, Careers in Africa est caractérisé par une forte légitimité, l'intérêt personnel pour le développement du continent, mais également l'intelligence émotionnelle et la capacité à repérer les ten-

dances. Les grandes entreprises comme Orange, Unilever, CFAO, Canal+ font déjà des diasporas un atout majeur de leur développement en Afrique. Les données sur ces nouveaux profils sont encore peu nombreuses, mais l'association Inspire Africa estime que 76 % des « repats » ont vécu en France, 26 % en Amérique du Nord ; un tiers ne rentre pas dans son pays d'origine mais privilégie un autre pays d'Afrique ; 32% des « repats » seraient des entrepreneurs.

Les principales raisons du retour en Afrique sont la volonté d'avoir un impact sur le continent, les opportunités professionnelles intéressantes et la pression familiale et sociale. Les diasporas s'imposent de plus en plus aux institutions. Leur apport à la vie citoyenne, politique et économique est de plus en plus reconnu par les gouvernements des pays d'origine, notamment au Maroc, au Sénégal, en Guinée et au Mali, des députés, ministres du gouvernement sont issus des diasporas.

Noël Ndong

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Des experts et acteurs politiques du domaine de l'environnement attendus à Brazzaville

La capitale du Congo abritera, du 2 au 5 juillet, les travaux de la conférence internationale sur les changements climatiques. L'annonce a été faite le week-end dernier, lors de la célébration de la Journée de l'Afrique.

Intitulée « CIAR 2024 », la rencontre de haut niveau connaîtra la participation active des experts de renom issus de plusieurs pays africains, notamment des décideurs politiques, des chercheurs, des financiers et représentants de la société civile sans oublier ceux des peuples autochtones. Elle a pour objectif principal de consacrer une décennie dédiée à l'afforestation et au reboisement en Afrique et dans le monde, mettant en avant le rôle des forêts dans la régulation du climat. « Il s'agit ici d'une opportunité louable pour tous les acteurs concernés, œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement. C'est pourquoi, cette réunion mettra l'accent sur l'importance d'une participation collective de divers acteurs pour définir les stratégies axées sur la lutte contre le changement climatique à travers des plantations forestières et agroforestières », a déclaré l'un des organisateurs. Il a spécifié que malgré les défis persistants tels que le manque de ressources financières, la pression de l'exploitation forestière et minière ainsi que les incendies de forêts, il est nécessaire de mettre en place des politiques et des initiatives efficaces pour protéger les forêts ainsi que promouvoir la reforestation et restaurer les écosystèmes pour garantir la durabilité des ressources naturelles.

« Cette rencontre nous donnera l'occasion de comprendre l'importance de certaines notions liées à l'environnement telles que l'afforestation et le reboisement qui constituent des notions calées de lutte contre le changement. Car, elles sont synonymes de plantation par l'homme d'arbres, notamment dans le but de surpeupler une surface longtemps restée déboisée. Ceci, dans le but de reconstituer une forêt », a-t-il ajouté. Il a conclu que les tenants et les aboutissants de cette conférence visent l'adoption d'une déclaration politique commune et la mise en place d'une stratégie pour renforcer la coopération internationale afin de soutenir toutes les actions liées à l'afforestation et au reboisement en Afrique.

Rock Ngassakys

## ALGÉRIE

### 127 projets d'investissements étrangers enregistrés en un an et demi

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, a indiqué lundi à Alger lors du forum du journal El Moudjahid que 7.482 projets d'investissement d'une valeur de 3.436,9 milliards de dinars (25 milliards de dollars) avec une prévision de création de 181.700 postes d'emploi directs sont enregistrés de novembre 2022 au 31 mai dernier auprès de cette instance.

127 projets impliquent des investisseurs étrangers, dont 45 investissements directs et 82 en partenariat avec des partenaires algériens. Selon la même source, les secteurs ciblés par des étrangers sont l'industrie avec environ 50

% de l'ensemble. Suivent les secteurs du bâtiment et des travaux publics, le transport, l'agriculture, les services et le tourisme. Selon M. Rekkache, des centaines d'intentions d'investissement étranger sont enregistrées, ce qui signi-

fic, a-t-il dit, une amélioration du climat des affaires qui vise à répondre aux attentes des opérateurs économiques.

M. Rekkache a révélé un projet dans le secteur de l'agriculture d'une valeur d'un milliard de dollars avec des opérateurs italiens qui doivent investir dans la production agricole et la transformation agroalimentaire pour l'exportation.

## GABON

### 55 immigrés clandestins en provenance du Nigeria interpellés

La Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI) du Gabon a interpellé récemment 55 immigrés clandestins en provenance de Calabar au Nigeria, a annoncé le 3 juin 2024, le service de presse du ministère gabonais de l'Intérieur dans un communiqué.

Selon le communiqué, tous les candidats à l'immigration ont affirmé avoir été débarqués à quelques mètres du rivage par des passeurs, inquiétés par la lueur des phares des patrouilleurs de la DGDI.

Ces clandestins ont dé-

boursé 400.000 FCFA chacun pour ce voyage. Ils auraient embarqué à Calabar au Nigeria dans un gros bateau puis transbordé à l'approche de Libreville dans des pirogues pour atteindre la côte, a précisé le service de presse du mi-

nistère de l'Intérieur.

Du fait de sa relative prospérité économique, le Gabon est l'un des pays d'Afrique noire qui fait face à une immigration massive intra-africaine. Les immigrés, généralement venus de l'Afrique de l'Ouest, prospèrent au Gabon dans les petits métiers, le commerce et le transport en commun.

Xinhua

## Audiovisuel : Canal+ Congo lance la promotion Secret Story

Les responsables de la société de multimédias Canal+ Congo ont animé, le 30 mai à Brazzaville, un point de presse dans lequel ils ont annoncé le lancement de la promotion Secret Story tout en détaillant les avantages que bénéficieront les anciens et nouveaux abonnés sur la période allant du 30 mai au 7 juillet 2024.



Au cours de cet échange avec les chevaliers de la plume et du micro animé conjointement par le Responsable Communication, Emmanuel Fontana NDZAH, le Directeur des opérations, Gustave Tsasse et le Responsable réabonnement et fidélisation, Gankome Omba, Canal+ Congo a permis à l'assistance de comprendre les bienfaits de ce nouveau cadeau que cette société offre à ses abonnés à l'orée des grandes vacances scolaires. Les abonnés qui vont se réabonner à partir du 30 mai à leur formule actuelle bénéficieront de TOUT CANAL+ pendant 30 jours. « **Cette offre est valable deux fois. En réalité, nos abonnés vont profiter de soixante jours à Tout Canal+ puisque les abonnés ont possibilité de renouveler leur abonnement durant la période de la promotion** », a précisé M. Gankome Omba.



« **Cette promotion offre aussi la possibilité à ceux qui ne sont pas encore abonnés de bénéficier de plusieurs avantages puisque le décodeur HD est à 1000F CFA à partir de la formule Evasion.** » a-t-il ajouté.

Pour sa part, Gustave Tsasse, a expliqué l'avantage de rejoindre Canal+ en faisant installer le décodeur par les techniciens formés par Canal+. « **La parabole est disponible au prix de 5000F CFA et l'installation du kit par les techniciens agréés est offerte avec une garantie de six mois.** ».



Secret story est la nouvelle émission de télé-réalité qui sera diffusé à partir du 15 juin, ce programme sera disponible 24/24 sur le canal 99 (Secret story) du lundi au vendredi à 18H15 et chaque samedi à 20H30 sur Canal+ Pop.

Au-delà de Secret Story, de nombreux programmes, attendent les abonnés Canal+ : la finale de l'UEFA Champions League, la Copa America à partir du 21 juin sans oublier le retour du journal de Jenifa sur Nollywood TV.

Notons que Canal+ Congo est une filiale du groupe Canal+ international, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes Canal+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes Canal+ par satellite dans 20 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. A travers l'application Canal+ qui est son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par Canal+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1000 emplois directs et indirects.



## RÉSEAUX SOCIAUX

## Les assises de Louingui apportent un éclairage

Initiées par le député de la circonscription électorale unique de Louingui, département du Pool, Elbe Biscay Bidié, les assises sur le contenu et la gestion de l'information sur les réseaux sociaux ont permis, le 1er juin, aux journalistes et aux influenceurs d'échanger sur les avantages et les inconvénients de la révolution numérique.

Ils étaient nombreux à avoir effectué le déplacement de Louingui, ces journalistes et influenceurs partis de Brazzaville pour discuter autour du thème central « Inspirer le changement. Partager votre expertise sur les réseaux sociaux ». Le député Elbe Biscay Bidié a rappelé, dans son mot de bienvenue, que les réseaux sociaux connaissent une croissance rapide et ont un impact non négligeable dans la société. Un impact qui soulève des questions importantes sur des aspects positifs comme négatifs de leur utilisation tels que la propagation des fausses nouvelles, la désinformation ainsi que la manipulation de l'opinion publique.

« Pour faire face à ce phénomène, il est judicieux qu'une réflexion approfondie soit menée ainsi que des actions concrètes aux fins de promouvoir la diffusion d'une information de qualité et redynamiser la confiance du public dans les réseaux sociaux. Chers amis de la presse, vous êtes un vivier très stratégique pouvant consolider ou déstabiliser un système. La diffusion d'une information de nature insurrectionnelle peut entraîner la subversion d'un sys-

tème. C'est à plus forte raison qu'il vous est conseillé de bien cibler une information et en connaître la source avant sa diffusion », a-t-il plaidé. Il a invité les influenceurs des réseaux sociaux à cultiver la raison afin d'endiguer la manipulation.

Au nombre des intervenants, le député de Mayama, Prince Bahamboula, qui a développé la communication sur le thème « Analyse approfondie de l'évolution des médias sociaux, de leur influence croissante sur la sphère publique et de leur rôle dans la formation de l'opinion et la mobilisation citoyenne ». Pour lui, l'homme est au cœur de tous les écosystèmes et la consommation de l'information devient de plus en plus dense, d'où la nécessité de la diversifier. Insistant sur la question de responsabilité, il a rappelé qu'il y a environ 1,5 milliard de fake news par jour impliquant les concepteurs, les relayeurs et les consommateurs d'informations.

#### Faire évoluer le cadre juridique

C'est ainsi qu'il a prévenu que les dégâts liés aux fausses informations



Le présidium DR

vont peut-être s'accroître de façon exponentielle à l'horizon 2050 où la population de l'Afrique devrait doubler. « Je pense que les médias traditionnels ne peuvent pas rester en marge de cette mutation qui s'impose également, sinon nous allons vivre la destruction créatrice à la parution d'une innovation. Donc, si les médias traditionnels ne s'y arriment pas, si le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) ne les

pousse pas vers l'arrimage à cette modernité, nous allons vivre la destruction créatrice. », a conclu Prince Bahamboula.

Représentant le CSLC aux assises de Louingui, le haut conseiller Joachim Mbanza s'est félicité de l'initiative du député Bidié consistant à organiser une journée de sensibilisation à la gestion de l'information dans les réseaux sociaux. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensi-

bilisation lancée par le CSLC sur le thème « Etre citoyen en ligne ». Une campagne portant sur la conscientisation à un bon usage des réseaux sociaux. « C'est pour nous un grand plaisir de savoir qu'un parlementaire, conscient de cela, a voulu mettre la main à la pâte en réunissant ces jeunes afin de parler de ces questions fondamentales qui touchent aujourd'hui la santé de notre société », s'est-il réjoui.

Parrain de l'événement, le Pr Louis Bakabadio pense qu'il faut faire avancer le pays à travers ce genre d'échanges. « A l'issue de ces échanges, je voudrais que quand je vais ouvrir vos pages, que l'on voit quand même qu'il y a une évolution. Faites attention au contenu que vous diffusez. Je demande aux influenceurs et aux journalistes ainsi qu'aux consommateurs d'informations d'être capables de faire la distinction entre un avis, une rumeur et une information », a résumé en substance le conseiller du président de la République en charge du département de l'Education.

Parfait Wilfried Douniama

## AFRIQUE

## L'UA alerte sur la recrudescence des conflits et des changements anticonstitutionnels

L'Union africaine (UA) a mis en garde, le 3 juin 2024, contre les effets combinés de l'escalade des conflits et de la recrudescence des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, des phénomènes qui menacent les fondements démocratiques et la sécurité des pays africains.

Cette déclaration a été faite lundi au siège de l'UA à Addis-Abeba par Alhaji Sarjoh Bah, responsable de la gestion des conflits au sein du Département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de l'UA, au cours d'une réunion de niveau continental sur le thème de la paix et de la sécurité.

« L'Afrique assiste malheureusement à une escalade des conflits dans des régions comme la Corne de l'Afrique, le Sahel et l'est de la République démocratique du

Congo », a déploré M. Bah dans un communiqué.

De tels événements « créent des vides qui sont exploités par les groupes terroristes et les extrémistes violents, tandis que des acteurs extérieurs déstabilisent nos sociétés et entravent nos progrès vers une paix durable », a souligné M. Bah, notant que l'UA avait fourni une aide essentielle aux Etats membres touchés par les conflits afin d'atténuer l'impact de la violence et de l'instabilité.

Il a appelé à des efforts concertés

pour consolider les initiatives continentales en matière de paix et de sécurité, y compris en renforçant la présence de la Force africaine en attente pour mieux répondre aux conflits et aux situations d'urgence sur le continent.

Le responsable a également souligné la nécessité urgente de s'attaquer aux retombées négatives des tensions géopolitiques actuelles, qui ont encore exacerbé les défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière de paix et de sécurité.

Xinhua

## SOUDAN DU SUD

## Le Conseil de sécurité proroge d'un an le régime de sanctions

En vertu de la résolution 2731 (2024), adoptée par neuf voix pour et six abstentions (Algérie, Chine, Fédération de Russie, Guyana, Mozambique et Sierra Leone), le Conseil de sécurité a décidé de reconduire le régime de sanctions concernant le Soudan du Sud, à savoir un embargo sur les armes et des sanctions ciblées.

Six membres du Conseil ont préféré s'abstenir, dénonçant notamment le caractère inadapté d'un embargo empêchant le Soudan du Sud d'équiper ses forces de sécurité. Ils ont également pointé le manque de coopération des États-Unis (délégation porte-plume) durant les négociations et regretté que la décision prise ne prenne pas en compte les progrès réalisés par le Soudan du Sud, précise la même source.

En reconduisant jusqu'au 31 mai 2025 les mesures imposées par le régime de sanctions, le Conseil se

déclare à nouveau prêt à réexaminer les mesures d'embargo sur les armes, notamment à préciser s'il convient de les modifier, de les suspendre ou de les lever progressivement, souligne l'Organisation des Nations unies (ONU). Au sujet des sanctions ciblées, le Conseil décide de reconduire jusqu'au 31 mai 2025 les mesures concernant les voyages et les finances imposées par les paragraphes 9 et 12 de la résolution 2206 (2015) et réaffirme les dispositions des paragraphes 10, 11, 13, 14 et 15 de ladite résolution ainsi que des pa-

graphes 13, 14, 15 et 16 de la résolution 2428 (2018).

Il décide, en outre, de proroger jusqu'au 1er juillet 2025 le mandat qu'il a confié au Groupe d'experts en prévoyant que ce dernier devra lui présenter, après concertation avec le Comité, un rapport d'activité le 1er décembre prochain, au plus tard, et un rapport final le 1er mai 2025 ainsi qu'un point de la situation tous les mois, sauf ceux où ces rapports doivent lui être remis, précise l'ONU.

N.Nd.

## IN MEMORIAM



6 juin 2023-6 juin 2024, voici un an déjà que M.

Wassef El Amine, Consul honoraire de la République centrafricaine au Congo précisément à Dolisie et PDG de la société Bacel fut arraché à l'affection des siens.

Audrey Gankou et Claricia Biyouidi, dont l'affection pour lui reste inaliénable, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Paix éternelle !



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## SANTÉ REPRODUCTIVE ET PLANIFICATION FAMILIALE

## Des mesures d'application posent problème en Afrique

L'adoption et l'application des lois sur la santé de la reproduction et de la planification familiale en Afrique de l'Ouest et du centre demeurent un véritable grand défi.

Selon les experts en santé sexuelle et reproductive, bien des pays d'Afrique de l'Ouest et du centre n'ont pas des lois en la matière. Ceux qui en ont souffrent de l'absence des mesures d'application. D'où l'importance de sensibiliser les communautés et de mener des plaidoyers en direction des décideurs pour que cette problématique soit une priorité conformément à l'Objectif durable du développement (ODD) N°3. C'est dans ce cadre que le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (Remapsen) a organisé récemment un webinaire sur le thème « L'adoption et l'application des lois sur la santé reproductive et la planification familiale en Afrique de l'Ouest et du Centre : où en sommes-nous ? ».

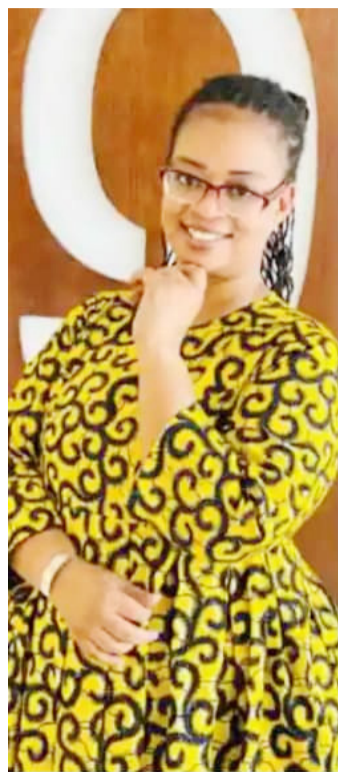
Trois experts en santé reproductive et planification familiale ont animé cette conférence virtuelle sous la direction du président du conseil d'administration de Remapsen, Bamba Yousouf, et de Boureima Sanga, membre du conseil d'administration du réseau et responsable de la santé reproductive et de la planification familiale.

#### Global Health de la Côte d'Ivoire, le Prof. Tia Mélanie.

Il s'agit du conseiller régional en charge des programmes et des politiques de planification familiale au Bureau Régional du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Dr Chilanga Asmani, de la responsable Plaidoyer à l'Unité de coordination du partenariat de Ouagadougou (UCPO), Dr.

Djénébou Diallo et de la présidente de l'ONG Women in À ce webinaire, on a noté aussi la participation de près d'une cinquantaine de journalistes africains spécialisés dans les questions de la santé et de l'environnement dont ceux de la RDC. Durant près de deux heures d'échange, les panelistes ont décortiqué cette problématique tout en démontrant l'importance pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du centre de disposer non seulement des lois mais aussi des décrets d'application parce qu'il a été établi, que l'applicabilité de ces lois est un véritable écueil à la promotion de la santé sexuelle et reproductive.

Prenant la parole en premier, et ce, après avoir défini la santé sexuelle et reproductive, selon l'OMS, comme étant un état de bien-être physique, émotionnel, mental, social, lié à tous les états de la sexualité et de la reproduction, Dr Chilanga Asmani a plaidé pour la mise en place d'un cadre légal sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et l'application effective des lois à travers les mesures d'application. «*Sur les 44 pays qui ont adopté le Protocole de Maputo relatif aux droits de l'homme et des peuples, certains n'ont pas encore adopté des lois dans le cadre de la Santé sexuelle et Reproductive, tandis que d'autres disposent des lois mais n'ont pas encore pris des décrets d'application*», a-t-il révélé. Quand on regarde les neuf pays du Partenariat de Ouagadougou, a-t-il renchéri, on voit qu'en termes d'existence des lois de santé sexuelle et reproductive, huit pays en ont, excepté la Côte d'Ivoire. «*On*



Les trois panelistes: Dr Djénébou Diallo, prof. Tia Mélanie et Dr Chilanga Asmani/DR

*peut avoir les lois mais c'est très important d'en avoir les décrets d'application. Ce qui veut dire qu'il y a toujours des efforts à déployer*», a-t-il conclu.

#### Vers l'accélération de l'utilisation des services de planification familiale

Tout en soulignant que l'application et la vulgarisation des lois sur la santé sexuelle et reproductive constitue un goulot d'étranglement pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du centre pour atteindre les objectifs dans la sous-région, Dr Djénébou Diallo a, néanmoins, affirmé que «*les efforts sont déployés pour augmenter le nombre d'utilisatrices additionnelles de la planification familiale (PF) dans les neuf pays membres de l'Afrique de l'Ouest à savoir le Burkina Faso, le Togo, le Bénin, le Mali, le Sénégal, le Niger, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie*». Elle a, par ailleurs, reconnu

que les financements posent problème pour accélérer l'utilisation des services de planification familiale dans les pays participant au partenariat de Ouagadougou et atteindre les objectifs de 2030.

#### La Côte d'Ivoire n'a pas de loi sur la santé sexuelle

La Côte d'Ivoire est le seul pays du partenariat de Ouagadougou à ne pas disposer d'une loi sur la santé reproductive et la planification familiale. La présidente de l'Ong Women in global health, prof. Mélanie Tia, a déploré ce vide juridique. Cependant, elle a soutenu que plusieurs points du projet de loi freinent sa finalisation en Côte d'Ivoire. Parmi ces points, elle a cité l'avortement sécurisé, des violences basées sur le genre, et l'âge minimum pour bénéficier de la planification familiale. Pour elle, il est plus que temps que son pays puisse combler ce

vide juridique parce que les statistiques sur la mortalité maternelle qui s'élèvent à 347 décès sur 100 000 naissances militent en faveur de l'adoption d'une loi sur la santé reproductive et planification familiale. Melanie Tia a invité le gouvernement ivoirien «*à se hâter à adopter cette loi. Et pour cela, l'accent doit être mis sur la sensibilisation des acteurs impliqués dans l'adoption de cette loi*». Il faut également, a-t-elle indiqué, renforcer la mutualisation des acquis, car il ressort que cela s'explique par la méconnaissance de cette loi. Elle croit dur comme fer que dans l'adoption de cette loi, tous les acteurs doivent être impliqués, notamment les guides religieux, les coutumiers, la population. «*Cela ne peut se faire sans l'implication des médias qui vont nous aider à promouvoir et diffuser cette loi*», a-t-elle martelé.

**Blandine Lusimana**

#### ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Deux journalistes agressés à Mambasa

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a condamné l'agression brutale d'Esaië Mbusa et de Néhémie Paluku, respectivement journaliste à radio Venus FM et correspondant de l'Agence congolaise de presse (ACP) basés à Mambasa-centre, territoire situé à 170 km de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri.

L'Olpa fait savoir que l'agression des journalistes constitue manifestement une atteinte à



la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il en appelle aux autorités provinciales pour élucider les circonstances de cette agression. Les journalistes, rappelle un communiqué de cette organisation signé le 4 juin, ont été agressés, la veille, par des adeptes de l'Eglise Kimbanguiste, alors qu'ils tentaient d'interviewer le responsable

local de cette confession religieuse sur un conflit foncier opposant le propriétaire des terres, M. Amani, à l'Eglise kimbanguiste de Mambasa. «*Les adeptes en colère s'en sont pris violemment aux journalistes. Néhémie Paluku s'en est sorti avec des lésions aux genoux et à la main alors qu'Esaië Mbusa a été blessé par un projectile à la tête*», a déploré l'Olpa.

**Lucien Dianzenza**

## CENTRE CARTER

## Vingt-quatre membres des ODDF formés aux techniques de plaidoyer

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet intitulé "Voix et leadership des femmes" (VLF) financé par le Canada, le Centre Carter a organisé récemment à Kinshasa un atelier de renforcement des capacités à l'intention de vingt-quatre membres des organisations de défense des droits des femmes (ODDF) partenaires des provinces de Kinshasa, de Tanganyika, de la Tshopo et du Kasai central.

L'objectif principal de l'atelier de formation animé par le Program manager, Marie Josephine Ntshaykolo, consistait à améliorer les compétences des participantes en matière de plaidoyer et d'innovation sociale afin de rendre meilleures leurs interventions sur le terrain. L'atelier a débuté par la collecte des attentes des participants, couvrant divers aspects tels que l'identification des problèmes et cibles, l'analyse du contexte, la formulation de l'objectif, les stratégies de plaidoyer et le suivi/évaluation des actions de plaidoyer.

Après cet exercice, la facilitatrice s'est appuyée sur le concept de plaidoyer en le définissant comme étant l'ensemble des actions coordonnées et concertées. «L'importance d'identifier le vrai problème, la bonne cible et



Des participants à l'atelier/DR

la nécessité d'avoir un message de plaidoyer qui informe, convainc et incite le décideur à l'action», a-t-elle expliqué. Elle a ajouté que «l'innovation sociale est un processus et un état

d'esprit visant à engendrer des résultats positifs dans différents contextes». Marie Joséphine Ntshaykolo a, en outre, souligné que les solutions innovantes ne sont pas standardisées

et doivent être adaptées au contexte spécifique de chaque situation et qu'il est important de tenir compte du bien-être individuel et communautaire.

L'atelier a également mis

en lumière l'importance de travailler sur le changement des normes avec et par la communauté concernée. Il sied de dire que les participantes à l'atelier ont noté l'importance de ces sessions qui ont renforcé leurs capacités et leur permettront de mener des actions efficaces et durables au sein de leurs communautés respectives.

Blandine Lusimana

**«L'importance d'identifier le vrai problème, la bonne cible et la nécessité d'avoir un message de plaidoyer qui informe, convainc et incite le décideur à l'action»**

## PARTENARIAT

## La Corée du Sud promet des milliards de dollars d'aide à l'Afrique

Séoul accueille un important sommet avec l'Afrique, grâce auquel il souhaite conclure des accords allant de l'approvisionnement en minerais aux projets d'infrastructures.

Le président sud-coréen, Yoon Suk Yeol, a annoncé le 4 juin, à l'ouverture du sommet Corée du Sud-Afrique, plusieurs milliards de dollars d'aide et de soutien à l'investissement pour l'Afrique. Il s'est engagé à ce que son pays double son aide publique au développement en faveur de ce continent pour atteindre 10 milliards de dollars d'ici à 2030.

La première journée du sommet a été consacrée aux prises de parole des chefs d'État et de gouvernement présents à Séoul. Si les intentions sud-coréennes sont assez claires, à savoir sécuriser l'appro-

visionnement de minerais essentiels pour son industrie des semi-conducteurs, les pays africains ont eux aussi exprimé leur vision du partenariat.

La Corée du Sud veut collaborer avec le continent africain pour avoir accès à ses abondantes ressources minérales, comme le cobalt ou le platine, impor-

tantes pour des secteurs technologiques allant de la fabrication de véhicules électriques à l'industrie de la défense.

Avec son secteur des semi-conducteurs de pointe, la Corée du Sud «est une puissance manufacturière de haute technologie, mais dépend fortement des importations pour plus de

95% de ses besoins en minerais bruts», avait indiqué Yoon, dans des déclarations écrites fournies par la présidence.

«Le dialogue sur les minerais critiques lancé par la Corée du Sud et l'Afrique donnera l'exemple d'une chaîne d'approvisionnement stable, grâce à une coopération mutuellement

bénéfique, et contribuera au développement durable des ressources minérales dans le monde », a déclaré Yoon Suk Yeol dans son discours de clôture.

La Corée du Sud est désireuse d'étendre sa coopération en matière d'infrastructures et d'énergie avec les pays africains, mais veut aussi contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, a expliqué Yoon Suk Yeol. Il a notamment cité la centrale géothermique d'Olkaria, au Kenya, et la construction du système de stockage d'énergie par batterie en Afrique du Sud.

Yvette Reine Nzaba

**« Le dialogue sur les minerais critiques lancé par la Corée du Sud et l'Afrique donnera l'exemple d'une chaîne d'approvisionnement stable, grâce à une coopération mutuellement bénéfique, et contribuera au développement durable des ressources minérales dans le monde »**

## BUKAVU

## La Snél SA active le système cash power sur des grandes artères

La Société nationale d'électricité (Snél SA) est focus sur la modernisation de la distribution de la fourniture d'électricité à Bukavu dans la province du Sud, avec le système « cash power ».

Elle a déployé cette technologie de prépaiement sur l'avenue des Ouvriers et la Route d'Uvira, déclenchant une vague de satisfaction parmi les habitants qui remercient vivement la Snél, son directeur général Fabrice Lusinde et le directeur provincial Jovis Mulemangabo. En fait, c'est un véritable soulagement pour les abonnés longtemps soumis à des facturations forfaitaires et des incessants délestages, alors que les rues de la ville, autrefois plongées dans l'ombre, sont désormais éclairées à Bukavu. « C'est un rêve qui devient réalité. Le cash power résout enfin les problèmes de délestage et de facturation forfaitaire. On remercie la Snél du fond du cœur », a confié Shamivu Jonas, habitant de l'avenue des Ouvriers. Maman Lydie, autre habitante, s'exprime en ces termes : « Je ne croyais pas que notre quartier serait servi si vite. On attendait avec impatience le cash power. Merci infiniment à la Snél ».

La Snél continue avec dynamisme et détermination de déployer les compteurs cash power dans les derniers quartiers de la commune d'Ibanda, avant de s'étendre à Kadutu et Bagira. Très bientôt donc, les équipes de la Snél se rendront à Capa dans le secteur industriel avant de s'installer à Nyamugo, dans la commune de Kadutu.

Notons que seuls les abonnés en règle seront connectés, la Snél tient à la collaboration avec les habitants pour le succès de ce projet à Bukavu. Aussi sont-ils appelés à s'acquitter de leurs factures à temps et signaler rapidement tout dysfonctionnement. L'objectif ultime de la Snél est d'illuminer toute la ville de Bukavu et ses environs.

Martin Enjimo

## JUSTICE

## La FBCP insiste sur l'amélioration des conditions carcérales

S'appuyant sur les décès enregistrés quotidiennement dans les prisons et maisons carcérales à travers le pays, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) lance un cri d'alarme en direction des autorités judiciaires et politiques.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, lors d'un point de presse, à Kinshasa/Adiac

Dans son communiqué du 5 juin, la Fondation Bill Clinton pour la paix a déclaré qu'elle continuerait son plaidoyer pour le désengorgement des prisons en République démocratique du Congo (RDC). Cette ONG de défense des droits de l'homme justifie son action notamment par les décès quotidiens dans

les prisons sur toute l'étendue du pays, à cause de la surpopulation et de l'étouffement qui sont à la base du ras-le-bol des prisonniers. Pour confirmer ses allégations, la FBCP a noté, par exemple, qu'en date du 2 juin, la prison centrale de Makala, construite pour recevoir 1 500 prisonniers et détenus pré-

ventifs, présente un effectif de près de vingt mille personnes. Dans ce nombre il y a, selon cette ONG, 14 129 prisonniers et détenus préventifs hommes, 350 femmes et 406 mineurs. A ce nombre, a précisé la FBCP, il faut ajouter les 160 prisonniers et détenus préventifs dans des hôpitaux pour des soins.

## Des décès quotidiens

Selon la FBCP, au mois de mai 2024, la prison centrale de Makala a enregistré 60 décès. Ce qui prouve, de l'avis de cette ONG, que la situation des prisons en RDC est très grave. Réitérant son SOS en faveur des prisonniers et détenus préventifs dans le pays, la FBCP pense que ne pas agir peut être considéré comme « non assistance à personne en danger ». Et, a-t-elle fait savoir, c'est un crime selon l'article 16 de la Constitution congolaise du 18 février 2006, qui stipule que la vie humaine est sacrée et que l'État a l'obligation de respecter et de protéger les droits des personnes détenues.

Lucien Dianzenza



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC NEWSLETTER**

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

### Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



### Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

## Les candidatures attendues

L'Unesco lance le concours international de photographie intitulé « Regard de la Jeunesse sur les Routes de la Soie ». A cet effet, les jeunes du monde entier, âgés de 14 à 25 ans sont invités à prendre part au concours en envoyant les plus belles photos faites avec leurs appareils.

Le concours est ouvert à toute personne sauf aux employés de l'Unesco et du donateur du concours, Beijing International Peace Culture Foundation, ainsi que leurs familles (parents, enfants, sœurs et frères et époux). Par ailleurs, la participation des mineurs nécessite de fournir un accord écrit de leur(s) représentant(s) légal (aux), aucune candidature ne sera acceptée par l'organisation sans la permission écrite.

La compétition dont la date limite est fixée au 14 juillet récompensera les plus belles images des Routes de la Soie. La sixième édition est organisée sur le thème « Révélez les Routes

de la Soie » à travers « les célébrations de la vie ». Elle s'inscrit dans le cadre du programme des Routes de la Soie du secteur des Sciences sociales et humaines de l'Unesco.

Les jeunes candidats ou candidates sont appelés à capturer avec leur appareil photo les éléments comme les cérémonies de naissance et de baptêmes, les célébrations d'anniversaires symbolisant des rites de passage du temps et la pérennité des relations, les cérémonies de fiançailles et mariages colorées et festifs mettant en valeur les traditions culturelles et l'union des familles, les célébrations

traditionnelles et modernes des transitions saisonnières ainsi que les festivals et les pèlerinages, qui honorent les croyances spirituelles et le patrimoine culturel. Les dossiers doivent être envoyés en consultant le site de l'organisation onusienne en cliquant sur le lien suivant : <https://unesco.silkroadphotocontest.org/frdu>.

Les photos envoyées seront examinées par un comité de sélection international composé des photographes internationaux. Le membre du jury sélectionnera trois gagnants dans chaque catégorie d'âge et vont recevoir des prix : le premier aura une caméra

professionnelle, le deuxième bénéficiera d'une caméra semi-professionnelle et le troisième obtiendra un appareil photo numérique de modèle standard.

Pour participer, les candidat(e)s doivent tout d'abord créer un compte en complétant les champs obligatoires avec les informations demandées ensuite soumettre les photos au site du concours via votre compte. Envoyer au minimum une photo et au maximum 20 photos avec une légende pour chaque photographie ou série de photographie, dans un format digital (JPEG ou JPG). La qualité des photographies doit être au moins de 1500

pixels de large pour les images horizontales et 1500 pixels de hauteur pour les images verticales. Les photos doivent représenter le thème.

Les photographies doivent obéir aux critères de sélection : l'originalité, créativité, qualité photographique et la pertinence. Le choix sera fait à la discrétion des juges. Une soixantaine des meilleures photos figureront dans un album photo professionnel « Youth Lens on the Silk Roads » et pourront être présentées dans le cadre d'une exposition organisée dans diverses régions du monde.

**Rosalie Tsiankolela Bindika**

## REMERCIEMENTS

Les familles Boyanghas et Ike  
Par la sympathie dont vous avez fait preuve suite au décès de notre fils, neveu et frère Divin Georges Boyanghas qui vient de nous affecter.

Nous avons été très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette douloureuse épreuve. Nous vous en remercions de tout coeur.

Une messe sera dite pour les 40 jours de son rappel à Dieu ce dimanche 9 juin 2024 à 10 h00 en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, suivie d'une collation au domicile familial à Nkombo sis au n° 16, rue Alphonse Mayama.

## NÉCROLOGIE



Les familles Kinvimba, Kouimba, Massengo et Locko, le colonel de Police Martial Samba, le commandant Laurent Makanga Siassia, Mme Louhou née Angèle Salabandji, assistante sanitaire major de service ORL du CHU à la retraite, Mme Cecile Mydo NKouelolo, diplomate à la retraite, les enfants Louhou, Michel Miambanzila, Nkeletela, Binsangou, les petits-fils et arrière-petits fils Massengo, Nkembi, Nkeoua, Nzouzi, Ganga-Kanza, Niengue et Nzaba informent les parents, amis et connaissances du décès tragique et inopiné du patriarche Lambert Hyacinthe Louhou, professeur certifié des Collèges et Lycées à la retraite, ancien de l'archiconfrérie Notre-Dame du suffrage et doyen du Renouveau charismatique de la paroisse Saint Kisito de Brazzaville, survenu le lundi 3 juin 2024 à son domicile en la solennité de Saint Kisito et des Saints martyrs de l'Ouganda.

La veillée se tient à son domicile, sis au n° 789 bis de la rue Mbemba Pierre, au quartier centre sportif derrière l'hôpital et la morgue de Makelekele.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

## EXAMENS D'ÉTAT SESSION JUIN 2024

## Baisse du taux de participation au CEPE

Cette année, le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) a enregistré 3,89% de baisse du taux de participation pour des raisons expliquées par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, en lançant les épreuves écrites le 5 juin dans quelques centres de Brazzaville.

134.319 candidats passent les épreuves du CEPE pour décrocher le sésame qui leur ouvrira les portes du collège l'année scolaire prochaine. On note 5440 candidats de moins comparé à la session passée. « Cette baisse est due à la rigueur que nous avons imposée dans le cadre des dérogations que nous accordions autrefois à certains candidats qui en réalité ne méritaient pas de passer l'examen parce que nombreux d'entre eux étaient en classe de CM1 », a expliqué le

ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Sur l'étendue du territoire national, les 134.319 candidats au CEPE sont repartis en 602 centres. Brazzaville compte 51 768 candidats pour 135 centres. Les épreuves ne se passeront pas en trois jours comme annoncé. Lors du dernier conseil national de l'éducation, une des recommandations appelait à modifier le calendrier du déroulement des épreuves du CEPE



Les candidats au Cepe/Adiac

passant de deux à trois jours. « Les contraintes logistiques ne nous ont pas permis d'appliquer cette recommandation cette année », a fait savoir le ministre Jean Luc Mouthou. Quant à l'avenir du CEPE qui devrait connaître sa dernière édition cette année, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

a précisé que la nouvelle loi scolaire en perspective apportera les modifications sur le mécanisme de passage du CM2 à la 6e. Il convient de rappeler que l'année passée, au CEPE, le département des Plateaux est arrivé en tête avec un taux de réussite de 99,98%. Le Kouilou était arrivé en deuxième position avec

92,76% et la Cuvette troisième avec 92,23%. Pointe-Noire a occupé la septième place ; Brazzaville la huitième avec respectivement les taux de réussite de 88,85% et 84,50%. Il faut donc attendre les résultats de cette année pour savoir si le département des Plateaux conservera sa place ou pas.

Rominique Makaya

## 78° ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE D'ITALIE

## L'événement célébré au Congo sous le signe de la relance des relations bilatérales

La célébration de la fête de la République d'Italie s'est déroulée le 2 juin, dans les jardins du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, un lieu historique qui abrite les restes mortels de l'explorateur franco-italien, en présence de quelques membres du gouvernement de la République du Congo.

La soirée commémorative de la fête de la République d'Italie a débuté par l'entame des hymnes nationaux des deux pays, avant que l'ambassadeur Enrico Nunziata ne prononce l'unique allocution à cette occasion. Dans son adresse, il a exprimé sa fierté de célébrer cette fête au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, symbole du lien entre l'Italie et le Congo, à travers la figure de Pietro Savorgnan di Brazza, citoyen italo-français, explorateur, homme éclairé et de paix, à la mémoire de qui un hommage est rendu. Il a remercié également la directrice générale du mémorial, Bélanda Ayessa, d'avoir mis à leur disposition cet espace pour célébrer la fête.

Signifiant le sens de cet événement, le diplomate italien a dit que c'est une occasion institutionnelle et historique pour le peuple italien qui, le 2 juin 1946, par un référendum, a sanctionné la naissance de la République italienne et la fin de la monarchie, immédiatement après la Seconde Guerre mondiale et la libération du nazi-fascisme. Avec ce référendum, les Italiens, pour la première fois, ont choisi la République ainsi que les principes et valeurs qui caractérisent aujourd'hui la structure démocratique de l'Italie et qu'ils retrouvent dans la Constitution, à savoir la centralité de la personne, la reconnaissance de son intégrité et de son inviolabilité, la primauté de l'égalité entre les êtres humains, la dignité, la liberté, la solidarité, les droits et les devoirs, la

répudiation de la guerre comme instrument d'offense à la liberté des autres peuples et comme moyen de régler les différents internationaux.

Parlant de l'Afrique, précisément de l'Afrique centrale, Enrico Nunziata a fait savoir que la politique étrangère italienne se manifeste également par la relance absolue des relations bilatérales avec la République du Congo, notamment avec deux récents échanges de visites, par la présidente du Conseil des ministres, Giorgia Meloni, à Brazzaville en octobre 2023, et par le Président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à Rome en janvier dernier, à l'occasion du sommet Italie-Afrique où il a rencontré en bilatérale, à la fois le nouveau Premier ministre, Giorgia Meloni, et le président de la République, Sergio Mattarella.

## Le Congo inclus dans la liste des pays prioritaires pour la coopération au développement

Par le sommet Italie-Afrique, le gouvernement italien a voulu écrire une nouvelle page dans la relation avec le continent et a jeté les bases de la construction d'un modèle de développement et de coopération qui soit toujours sur un pied d'égalité, sans intentions paternalistes ou prédatrices. « Avec cette approche, nous écoutons les besoins de nos partenaires africains pour identifier ensemble les réponses que l'Italie peut contribuer à apporter, en tirant le meilleur parti des grandes capacités de notre système entrepreneurial, académique et culturel. C'est la vision qui inspire le plan Mattei pour l'Afrique, du nom du fondateur d'ENI, Enrico Mattei;

un plan de développement stratégique partagé, qui nous a déjà permis d'intensifier les relations avec de nombreux pays du continent et avec lequel nous visons à atteindre des objectifs concrets et tangibles », a souligné l'ambassadeur d'Italie au Congo.

Le diplomate a fait savoir que la République du Congo a déjà été incluse dans la liste des pays prioritaires pour la coopération italienne au développement, en tant que pays pilote pour l'application du plan Mattei, en particulier dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi que dans d'autres secteurs tout aussi importants tels que la santé, l'agriculture et la formation. Quant au secteur de l'énergie, il a indiqué qu'il a toujours été l'épine dorsale des relations économiques entre l'Italie et le Congo, grâce à ENI, et a atteint son plus haut niveau avec

le début de la production et de l'exportation de gaz liquéfié cette année. C'est un investissement de plusieurs milliards d'euros qui place l'Italie parmi les principaux investisseurs et partenaires de développement au Congo. Mais les investissements des entreprises italiennes ne se limitent pas au secteur de l'énergie avec ENI, incluant également ceux de l'industrie du bois, de la construction, des services portuaires, de la restauration, pour ne citer que quelques-uns.

Pour l'ambassadeur italien, l'engagement dans son mandat est d'attirer de plus en plus d'entreprises italiennes au Congo, ce qui peut contribuer à partager le modèle de développement ayant pour base les petites et moyennes entreprises (PME), comme l'a également souligné le Forum des PME italo-congolaises qui s'est tenu à Rome, en février dernier, en marge du sommet Italie-Afrique organisé par le ministère des PME et de l'Artisanat. « Avec la ministre, nous travaillons déjà ensemble sur d'importants suivis de ce forum, y compris en termes d'investissements et de partenariats bilatéraux entre entreprises et organismes compétents de nos deux pays. Je suis donc particulièrement honoré de travailler en République du Congo dans cette phase de développement si fort des relations bilatérales, et mon engagement est de travailler pour une croissance commune réelle et toujours plus élevée », a conclu le diplomate italien.

Bruno Zéphirin Okokana



L'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, prononçant son allocution/Adiac